



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Le Centre Hospitalier de VICHY

RECRUTE

**INFIRMIER(E)
UNITE D'ENTREE VICHY EST
(H/F)**

**AFFECTATION :
POLE PSYCHIATRIE**

SERVICE : UNITE D'ENTREE VICHY EST

**1 POSTE A 100%
A COMPTER DU 04-12-2023**

Renseignements à prendre auprès de :

Madame Virginie Ferrand
F. F Cadre Supérieur de Santé du Pôle de Psychiatrie
Centre hospitalier de vichy
Poste : 04 70 97 29 91
virginie.ferrand@ch-vichy.fr

Candidatures à :

Centre Hospitalier de Vichy
Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales
BP. 2757
03207 VICHY CEDEX
Mail : françoise.peronneau@ch-vichy.fr

Documents à transmettre :

L'envoi d'un CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Copie carte d'identité

Référence informatique n° : UNITVE_INFI_001



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

<https://www.ch-vichy.fr/>

FICHE DE POSTE

Infirmier
Unité d'entrée Vichy Est
Pôle de Psychiatrie



Année 2023

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN
Service Formation - GPMC

FICHE DE POSTE

Référence informatique n° : UNITVE_INFI_001

Intitulé : **Infirmière en psychiatrie unité VE**

Métier : **infirmière**

Affectation :

Pôle : **Psychiatrie**

Service : **unité d'entrée**

Diplôme ou niveau requis

Diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique

Diplôme d'état

Positionnement dans l'organigramme

Autorités hiérarchiques :

- N+1 : Cadre de santé
- N+2 : Cadre supérieur de santé
- N+3 : Directeur des soins

Autorité fonctionnelle :

Chef de pôle

Présentation de l'unité

Mission du service :

L'unité de psychiatrie constitue le service d'entrée du secteur de psychiatrie adulte Vichy-Est.

Elle reçoit des patients quelque soit leur mode d'hospitalisation après avis du psychiatre aux urgences ou sur demande des médecins du secteur. Les hospitalisations relevant de la loi du 27 juin 1990 et du 5 juillet 2011 sont faites dans le strict respect des règles établies par la loi.

C'est un lieu de soin, de prévention et de diagnostic sous surveillance médicale répondant aux besoins de santé mentale de la population adulte du secteur ainsi que les grands adolescents (16-18 ans)

Son fonctionnement quotidien repose sur le travail concerté d'une équipe pluridisciplinaire comprenant psychiatres, psychologues, cadre, infirmiers, aides – soignants.

L'unité travaille en concertation et collaboration avec les autres structures du pôle de psychiatrie afin d'assurer une continuité de la prise en charge des patients quand cela est nécessaire, notamment par la poursuite d'une hospitalisation au CPC, d'hospitalisation séquentielle à l'Hôpital de Jour ou un suivi ambulatoire à partir du CMP.

Localisation : Bâtiment n°6

Capacité d'accueil : 30 lits, dont 9 d'unité de soins intensifs

Constitution de l'équipe :

- 3 ETP médecins psychiatres (dont 1 Chef de service et Chef de pôle)
- 1 ETP cadre de santé
- 18.4 ETP IDE
- 3.5 ETP AS
- 1 ETP assistance sociale

- 14,8 ASHQ mutualisées sur l'UPSA, UPSSR l'unité VE et l'unité VO

Conditions d'exercices et particularités du poste :

Les horaires de travail doivent garantir en priorité l'effectif minimum et s'adapter à l'organisation des soins. Les tranches horaires sont :

6h50 - 14h20 13h45 - 21h15 21h00 - 7h00 horaires de journée :
08h00/15h30 ; 09h00/16h30 ; 10h00/17h30 ; 11h00/19h30

L'effectif de sécurité est de 8 soignants sur la journée. Sur chaque poste de jour, il faut obligatoirement 4 soignants dont deux infirmiers minimum.

- Les 2 IDE en poste de journée du lundi au samedi ont pour missions de :
 - Participer avec les professionnels de l'équipe à la mise en œuvre d'une mesure de contention mécanique après décision d'application d'une telle mesure.
 - Concourir à la sécurité du patient et des soignants lors de la décision de mise en œuvre d'une mesure de contention mécanique
 - Animer des activités à visée psychothérapeutique
 - Accompagner les patients sur l'extérieur dans un souci thérapeutique, d'appréciation de l'évolution de son état et garantir ses droits et libertés
 - Accompagner les patients aux audiences du JLD

- Par anticipation, cet horaire précédent est susceptible d'être avancé sur la journée au regard des audiences auprès du JLD ou bien de la nature des accompagnements réalisés au regard du projet de soins du patient. Dans ce cas, l'horaire sera : 8h30 / 16h

Les séries de nuits sont effectuées par les infirmiers sur la base du volontariat et du partage, mais il est indispensable d'être en mesure de faire des nuits s'il n'y a pas de volontaires (2 infirmiers par poste de nuit).

- Tenue Hospitalière avec badge
- Avoir le permis de conduire ou s'engager à le passer rapidement
- Etre autonome et savoir prendre les initiatives adéquates (adaptées) aux situations rencontrées : gestion notamment de l'agressivité et de la violence
- Etre mobile pour des remplacements ponctuels sur le pôle en cas de problème de personnel
- Travail en collaboration avec les différentes structures de soin du pôle et du centre hospitalier.
- Liaisons fonctionnelles avec les services médico-techniques (radio, labo.....) et les services prestataires.
- Connaitre la législation régissant la psychiatrie.
- Travail en collaboration avec les organismes de tutelle, les associations partenaires (Acacias, Allen Bourbonnais)

Technologies utilisées

Tous les logiciels du Centre Hospitalier

Missions principales

Prodiquer les soins spécifiques à son domaine d'activité

- Réaliser des soins sur prescription ou du rôle propre visant à restaurer ou à maintenir l'état clinique d'un patient présentant une pathologie psychiatrique.
- Evaluer les besoins immédiats (en identifiant les symptômes liés à la pathologie et à l'état de santé physique) nécessaires à la prise en charge du patient (ex : Traitement antérieur, date de la dernière NAP, besoin d'une contention.....)
- Prévoir et mettre en œuvre des mesures appropriées aux situations et appliquer les protocoles existants.

Prodiquer les soins de confort et de bien être

- Apprécier la capacité de la personne à réaliser les actes de la vie quotidienne et l'accompagner dans ces soins en favorisant sa participation.

Observer et recueillir des données

- Conduire un entretien d'entrée exhaustif en fonction de l'état clinique du patient.
- Evaluer la situation clinique et identifier les risques liés à l'état clinique
- Rechercher et sélectionner les infos utiles à prise en charge du patient.

Assurer la surveillance de l'état de santé

- Surveiller les patients en situation de risques potentiels, notamment dans le cadre d'une mesure d'isolement ou de contention : surveillance horaire.
- Organiser et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses en veillant à l'observance et en repérant les interactions et toute anomalie manifeste.
- Assurer des entretiens infirmiers.

Assurer la coordination, l'organisation, et la continuité des soins

- Evaluer la charge de travail et organiser les activités journalières inhérentes.
- Hiérarchiser et planifier les soins en fonction des situations et de l'urgence de celles-ci.
- Adapter les soins quotidiens aux besoins et à l'état clinique des patients.
- Participer à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des projets de soins des patients en équipe pluridisciplinaire.
- S'inscrire dans la mission de référent patient
- Participer aux différentes réunions du service en favorisant le partage et la circulation des infos pour argumenter le projet de soins et la démarche clinique.
- Renseigner et actualiser le dossier de soins.
- Assurer des transmissions nécessaires à la prise en charge du patient.
- Assurer un travail de coordination avec tous les partenaires référents du patient.

Informier et éduquer la personne et son entourage

- Informer le patient du fonctionnement du service, du règlement intérieur, de la gestion des biens si besoin.
- Pour les patients en placement les informer de leur mode de placement, de leur droit et des contraintes réglementaires.
- Dispenser les informations au bon suivi des traitements et à sa bonne observance.

Contrôler et gérer les produits et matériels

- Commandes et gestions des stocks de pharmacie et matériels.

Former et informer les nouveaux personnels et stagiaires

- Participer à l'organisation de l'accueil, l'information et l'encadrement des étudiants et des nouveaux personnels.
- Accompagner les nouveaux personnels dans la découverte du pôle.
- S'investir dans la mission de tuteur des étudiants.
- Organiser et superviser l'apprentissage des étudiants et des élèves.
- Transmettre ses savoirs faire et connaissances aux étudiants, aux élèves et aux nouveaux personnels.

Assurer une veille professionnelle et de recherche

- Recueillir et exploiter des données actualisées concernant l'exercice de sa profession comme l'évolution des lois
- Développer des liens avec les réseaux professionnels
- Participer aux évaluations des pratiques professionnelles
- Quelque soit le diplôme, s'inscrire dans un processus de formation permanente

Assurer la distribution et l'accompagnement lors des repas

- Distribution des repas en collaboration avec l'ASHQ (sécuriser l'ASHQ)
- Repas thérapeutiques : repas partagés avec les patients

Missions spécifiques ou ponctuelles

Réaliser des accompagnements dans l'institution et sur l'extérieur.

Animer des activités à visée psychothérapeutique

Accompagner les patients sur l'extérieur dans un souci thérapeutique, d'appréciation de l'évolution de son état et garantir ses droits et libertés

Evaluer les capacités du patient sur l'extérieur afin de penser son projet personnalisé de soin au plus près de son environnement de vie.

Activités complémentaires et/ou transversales

- Possibilité d'être référent dans un domaine particulier : Contention et isolement, recherche clinique en psychiatrie CLIN, CLUD, CLAN, CREX
- Possibilité d'intégrer en tant que référent un des ateliers thérapeutiques proposés dans le service.
- Participer à des groupes de travail et des instances
- S'inscrire dans le processus de formation pour acquérir, améliorer et enrichir ses connaissances cliniques et techniques de soins.

Lien avec le Répertoire des compétences